

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

NI FAIBLESSE

NI EMBALLEMENT

Nos gouvernants ont réglé l'affaire de Fachoda comme ils ont pu et au mieux des intérêts du pays. Il n'y aurait donc pas lieu de revenir sur cet incident, bien qu'il ait froissé notre amour-propre national, si certains journaux ne prenaient texte de « l'humiliation » — le mot est bien un peu exagéré — que nous a fait subir l'Angleterre, pour préconiser une alliance entre la France et l'Allemagne contre la Grande-Bretagne.

Nous sommes ainsi faits, en France, que nous passons d'un extrême à l'autre avec une légèreté qui nous a été souvent reprochée, à l'étranger, comme un manque de pondération et d'énergie. Sans doute, ce jugement n'est pas fondé, mais il n'en laisse pas moins chez les étrangers une impression défavorable sur notre compte.

Une alliance avec l'Allemagne ! Ceux qui la préconisent ont-ils donc perdu la mémoire ! Ont-ils oublié ce qui se passa chez nous, il y a vingt-huit ans : la perte de l'Alsace-Lorraine, la rançon de cinq milliards, nos pendules volées, transportées en Allemagne, les désastres accumulés sur le sol de la patrie.

Sans doute, nos voisins d'au delà du Rhin ne demanderaient pas mieux que d'entretenir avec nous des relations d'amitié ; ils seraient enchantés de nous voir solliciter leur alliance, car ils ne manqueraient pas d'en tirer cette conclusion que nous avons oublié le passé et que nous abandonnons nos légitimes revendications sur l'Alsace-Lorraine. On se gausserait de nous à Berlin et l'on nous considérerait comme une nation en décadence, comme une nation finie.

La France, est-il besoin de le dire, ne saurait, sans déchoir, se résigner à une pareille humiliation qui évauderait de sa part à un acte d'abdication et lui ferait perdre du même coup son prestige, son autorité morale et la ravalerait au rang des puissances de deuxième ordre.

Il se peut, comme le disent les journaux qui préconisent l'alliance franco-allemande, que nous ayions avec l'empire germanique des intérêts communs, surtout dans l'extrême-Orient et sur le continent africain. Mais que nous importent la Chine et le continent noir, alors que nous sommes dépouillés en Europe et que l'on nous a volé deux de nos plus belles provinces. Ce n'est pas vers le Ciel empire, ni vers le sud africain que doivent se porter nos regards, mais vers notre frontière de l'Est.

Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Certainement, John Bull n'est pas aimable. Il nous a fait beaucoup de mal dans le passé et ne perd jamais une occasion de nous nuire ; mais les Teutons ne sont pas mieux disposés à notre égard.

Nous n'ignorons pas que pour bon nombre de français, l'anglais n'a jamais cessé d'être l'ennemi héréditaire ; et cela se comprend, l'histoire est là qui donne raison à cette vieille haine et qui l'explique. Mais les Allemands ne sont pas moins nos enne-

mis ; les plaies douloureuses qu'ils ont faites à la France sont encore trop récentes pour que nous puissions les avoir oubliées.

D'ailleurs, est-on bien certain que l'Allemagne est disposée à s'allier avec nous ? Il est permis d'en douter quand on voit les journaux de Berlin se réjouir de l'affaire de Fachoda et tenir à ce propos, à notre égard, un langage des plus mortifiants.

Voici ce qu'on lisait, il y a quelques jours, dans un journal allemand, les *Münchener Neuester Nachrichten* :

• Marchand est rappelé sans condition. La France est devenue un Portugal numéro 2. On pourrait en conclure que l'Angleterre ne sait pas seulement montrer le poing aux faibles, mais aussi aux forts, puisque la France est rangée parmi les grandes puissances. Ce serait se tromper. De fait, l'Angleterre n'a pas plus risqué qu'avec les Portugais, car la République française n'a que l'apparence d'une grande puissance. En réalité, elle est faible. »

Et c'est avec ces gens là que des journaux français proposent de faire alliance ! Non, ce n'est pas possible ; une pareille alliance serait de notre part une abdication et une humiliation.

C. R.

L'AFFAIRE DREYFUS

A la Cour de cassation

Reprenant son enquête sur l'affaire Dreyfus, la chambre criminelle de la Cour de cassation a entendu, hier de midi à deux heures et demie, le général Gonse.

Le général Roget, aurait été, après le départ du général Gonse, introduit devant les magistrats.

M. Ribot déclarait hier à une personnalité de la gauche, à la Chambre des députés, que le ministre de la guerre était décidé à faire surseoir à l'examen de l'affaire Picquart par la justice militaire jusqu'après l'arrêt que rendra la Cour de cassation sur l'affaire Dreyfus.

Dans ce cas, le colonel Picquart serait, demain ou après-demain, mis en liberté.

M. du Paty de Clam

La *Liberté* relève un bruit d'après lequel le lieutenant-colonel du Paty de Clam, qui a joué, comme on sait, le rôle d'officier de police judiciaire dans le procès Dreyfus, sera incessamment cité devant la chambre criminelle. Il aura à s'expliquer notamment sur l'affaire de la « dame voilée » et la remise du fameux document libérateur qu'il persiste prétendre n'avoir pas été donné par lui à Esterhazy.

L'Espagne et les Etats-Unis

Les négociations

La commission hispano-américaine de la paix s'est réunie hier à deux heures au ministère des affaires étrangères.

M. Day, président de la délégation américaine, a remis à M. Montero Rios la réponse du gouvernement des Etats-Unis au mémorandum de l'Espagne.

Les commissaires se sont séparés après avoir pris connaissance de ce document, et, sur la proposition des délégués de l'Espagne, la commission se réunira de nouveau mercredi, à deux heures.

Nous croyons savoir que le Mémoire présenté par les commissaires américains repousse la proposition d'arbitrage que les délégués de l'Espagne avaient faite, et que les Etats-Unis persistent à interpréter l'article 3 du protocole de Washington dans le sens qu'ils lui avaient précédemment donné.

En échange de l'abandon par l'Espagne de la souveraineté de l'archipel des Philippines, les Etats-Unis offrent de payer une indemnité de 20 millions de dollars.

Le protocole américain contient, en outre, l'engagement d'admettre pendant cinq ans les importations espagnoles aux Philippines, aux conditions qui seront faites au commerce américain.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 21 novembre

M. Viviani dépose une proposition de loi tendant à permettre aux femmes munies d'un diplôme de licencié et de docteur en droit de prêter le serment d'avocat et d'exercer la profession.

M. Lebreton, garde des sceaux, s'associe à l'urgence qui est votée à mains levées.

Puis la Chambre reprend la suite de la proposition relative à l'amnistie. L'ensemble de la loi est voté.

Sont nommés membres de la commission sur les caisses d'épargne MM. Balandreau et Aynard.

TERRIBLE EXPLOSION

Deux Morts, plusieurs Blessés

Dimanche dans l'après-midi, une formidable explosion ébranlait l'immeuble situé place de la Bourse, n° 13 au rez-de-chaussée duquel se trouve le grand restaurant Champeaux, si connu des boursiers.

Aussitôt, un nuage de poussière, de débris de vitres, de fragments de pierre et de fonte, étaient violemment projetés sur la place de la Bourse.

La place d'habitude si passagère à cette heure en semaine se trouvait heureusement presque déserte. A peine quelques personnes traversaient le trottoir devant le restaurant.

Les Morts

Malheureusement, deux de ces passants furent atteints : l'une, une femme de soixante-cinq ans environ, fut renversée par une forte porte de cave en fonte qui l'écrasa littéralement. Son identité n'a pu encore être établie. L'autre, une jeune femme de vingt-deux ans, Marguerite Poitou, a été atteinte gravement à la bouche et au nez, qui a été coupé par un éclat de vitre ; elle a été reconduite à son domicile, 106, quai Jemmapes.

De l'intérieur du restaurant sortaient des cris navrants. On se précipita. Deux agents qui passaient à ce moment pénétrèrent dans ce qui restait du restaurant, où les tables, les chaises, les glaces ne formaient qu'un amas de décombres.

Les Blessés

Les secours arrivèrent bientôt. Les pompiers de la rue Jean-Jacques-Rousseau noyèrent les décombres où l'incendie s'était allumé, et ramassèrent cinq blessés dont quelques-uns grièvement.

Tous les blessés sont des cuisiniers ou des garçons de restaurant.

L'identité de la femme tuée n'est pas encore connue. Le cadavre a été transporté à la Morgue. On sait simplement que c'est une marchande de journaux.

La Cause de l'Explosion

Quant à la cause de l'explosion, les uns l'attribuent au gaz, d'autres croient à une

explosion de bombe à dynamite.

M. Girard, directeur du laboratoire municipal, est lui-même très perplexe, et déclare ne pouvoir dès maintenant se prononcer sur les causes de l'explosion.

Les Autorités et les Secours

MM. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, et Touny, directeur de la police municipale, accouraient sur les lieux, où les avaient déjà précédés les pompiers du poste de la rue Jean-Jacques-Rousseau.

L'enquête

L'enquête ouverte établira si l'on se trouve en présence d'une explosion de gaz ou d'alcool qui serait due à un commencement d'incendie, ou au contraire si celui-ci ne résulterait pas de l'explosion même.

Les dégâts sont très importants.

Les causes d'après M. Girard

On confirme que M. Girard est d'avis — et son opinion scientifiquement appuyée nous paraît devoir prévaloir sur les impressions du premier moment — que l'explosion du restaurant Champeaux est une colossale explosion de gaz et rien de plus.

L'état des blessés sauf pour un seul, est satisfaisant.

INFORMATIONS

Election sénatoriale

Une élection sénatoriale a eu lieu dimanche, dans la Marne, pour remplacer M. Poirrier, républicain, décédé. Etaient candidats : MM. Vallé, député, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, radical, et M. Bertrand, député de Sainte-Menehould, républicain progressiste. Au premier tour M. Vallé a été élu.

M. Doumer

L'Association des journalistes parlementaires a offert un déjeuner à M. Paul Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, membre honoraire de l'Association. Au dessert M. Georges Aubry, président, a porté un toast à M. Doumer. Il l'a félicité d'avoir, comme gouverneur général, conservé fidèlement à l'Association des journalistes parlementaires la sympathie qu'il n'a cessé de lui témoigner depuis son entrée au Palais-Bourbon.

M. Doumer a répondu quelques mots de remerciements, qui ont été chaleureusement applaudis.

L'Exposition de 1900

Par arrêté du ministre du commerce, de l'industrie et des postes et télégraphes, en date du 17 novembre. M. Bonnat, artiste peintre, membre de l'institut, a été nommé vice-président de la commission supérieure des congrès de l'Exposition universelle de 1900, en remplacement de M. Puvion de Chavannes, décédé.

M. Trouillot

Par décision du barreau de Lons-le-Saulnier, M. Trouillot, ancien ministre des colonies, vient d'être rayé du tableau de l'Ordre pour avoir touché, contrairement au règlement les appointements de ministre.

M. Trouillot a porté l'affaire devant la cour de Besançon.

M. Darlan

Le *Journal* prétend savoir que M. Darlan, ex-ministre, sera nommé premier président de la cour de Pau.

Excusez du peu !....

M. Goblet sous sa tente

Le *Figaro* déclare que M. Goblet ne sera plus candidat ni au Sénat ni à la Chambre. Sa retraite est définitive.

Commission du budget

Les rapporteurs spéciaux de la commission du budget n'ont pas perdu leurs temps. M. Georges Berger a pu, dès hier, saisir la commission de son rapport sur les affaires étrangères.

Plusieurs réductions ont été opérées. La commission a décidé d'entendre le ministre sur l'une d'entre elles, se référant aux dépenses de la convention franco-brésilienne sur les territoires contestés.

Mort du Baron Reille

Le baron Reille, député du Tarn, est mort subitement, hier soir, à 5 heures 30, boulevard de Latour-Maubourg. Il était né à Paris en 1833 et était le troisième fils du maréchal Reille. Ancien élève de Saint-Cyr, il était capitaine en 1858 et il fit, en cette qualité, la campagne d'Italie ; il fut successivement aide de camp du maréchal Randon et du maréchal Niel, qu'il suivit au ministère de la guerre ; à la mort de celui-ci, il donna sa démission, en 1869.

Il était déjà conseiller général de Saint-Amans-Soult depuis 1867 et président du conseil d'administration des mines de Carmaux. Il entra au corps législatif en 1869 et y vota pour la guerre contre la Prusse.

Colonel des mobiles du Tarn pendant le siège de Paris, il commanda une brigade de l'armée du général Ducrot et fut mis à l'ordre du jour.

Elu député en 1876, il fut, en 1877, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur ; il fut réélu constamment depuis par les électeurs de la deuxième circonscription de Castres.

Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Une lettre de Henri d'Orléans

L'Agence Havas publie une lettre ouverte que le prince Henri d'Orléans vient d'adresser à M. Delcassé, ministre des affaires étrangères.

Dans cette lettre, le prince se plaint des lenteurs apportées à lui faciliter les moyens de rallier la mission Marchand à l'Abyssinie.

Ce retard, dit-il, a permis aux Anglais de s'emparer d'Omdurman et de trouver Marchand seul à Fachoda. Cependant, ajoute le prince, nous avons une consolation, celle de la France donnant, devant les provocations de l'Angleterre, une leçon de sagesse et de patriotisme à l'Europe entière.

Le prince, après avoir constaté que le ministre saura justifier la confiance qui lui a été accordée, souhaite que l'incident de Fachoda serve d'enseignement à ceux qui dirigent notre politique extérieure.

Il termine en informant le ministre qu'il renonce à son voyage, devenu inutile.

M. Max Régis maire d'Alger

La nouvelle municipalité a procédé diman-

che matin à l'élection du maire et de quatre adjoints.

M. Max Régis est élu maire d'Alger par 36 voix et un bulletin blanc, sur 37 votants.

CHRONIQUE LOCALE

A l'Élysée

Le préfet du Lot a été reçu hier matin par le Président de la République.

Société de secours mutuels des instituteurs et des institutrices

En exécution de la décision prise par le bureau d'administration, M. l'Inspecteur d'Académie, président provisoire de la Société, a convoqué la commission de révision des statuts pour le samedi 24 décembre 1898.

Les membres de la Société qui auraient l'intention de proposer des modifications aux statuts actuellement en vigueur, sont priés d'adresser leurs propositions à M. l'Inspecteur d'Académie, président provisoire de la Société, avant le 20 décembre, terme de rigueur.

Election au Conseil départemental de l'enseignement primaire

Article 1^{er}. L'élection des quatre membres du Conseil départemental qui doivent être désignés par les instituteurs et institutrices titulaires publics en exercice et munis d'un brevet de capacité, est fixée à la date du 13 décembre prochain.

Art. 2. L'élection des deux membres adjoints au Conseil départemental, en matière contentieuse et disciplinaire, intéressant les membres de l'enseignement privé, aura lieu le même jour 13 décembre.

Art. 3. Les deux délégués des instituteurs publics et les deux délégués des institutrices publiques seront élus au scrutin de liste.

Art. 4. Les deux délégués des membres de l'enseignement privé seront pris, l'un parmi les laïques, l'autre parmi les congréganistes.

Art. 5. Le jour fixé pour l'élection, chaque électeur insère son bulletin de vote dans une enveloppe cachetée sans signe extérieur. Il place cette enveloppe sous un second pli cacheté, portant extérieurement sa signature, la mention : « Conseil départemental, enseignement public, élections — ou Conseil départemental, — enseignement privé, élections, » et le cachet de la mairie.

Ce pli est mis à la poste à l'adresse du préfet et recommandé.

Art. 6. Le dépouillement aura lieu en séance publique, le jeudi 15 décembre prochain, à dix heures du matin, dans une des salles de la préfecture.

Art. 7. Les élections ont lieu à la majorité des suffrages exprimés. Si un second tour de scrutin est nécessaire, il y sera procédé huit jours après, c'est-à-dire le mardi 20.

Dans ce cas, la majorité relative suffit. Le dépouillement aura lieu le jeudi 22.

Instruction primaire

Par arrêté en date du 17 novembre M^{le}

Cantaloube, institutrice titulaire à Issepts, est nommée institutrice titulaire à Lissac en remplacement de M^{le} Salgues, nommée à Livernon.

Recensement

Un recensement général des chevaux, juments, mulets et mules de tout âge, doit avoir lieu avant le 16 janvier, dans chaque commune, sur la déclaration obligatoire des propriétaires, et, au besoin, d'office, par les soins du maire.

En conséquence, les propriétaires sont invités à se présenter à la mairie de leurs communes respectives avant le 1^{er} janvier 1899, pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets et mules qui sont en leur possession sans aucune distinction ni exclusion, et en indiquer l'âge et le signalement.

Les propriétaires qui n'auraient pas fait cette déclaration sont passibles d'une amende de 25 fr. à 1,000 fr.

CAHORS

Lycée Gambetta

PROMENADE D'AUTOMNE

Le Lycée Gambetta a fait jeudi dernier, 17 novembre, sa première excursion de l'année scolaire. M. le Proviseur avait choisi comme but de la promenade générale du premier trimestre *Luzech et ses environs*. Je connais encore assez peu le Quercy. Cette promenade avait donc pour moi l'attrait du nouveau, et comme d'autre part j'aime ces réunions cordiales qui rapprochent l'élève du maître, j'ai accepté avec reconnaissance et avec un vif plaisir l'aimable invitation de M. Fournier.

La petite ville de Luzech, située à 18 kilomètres de Cahors, est bien intéressante. Bâtie au pied d'une colline d'environ 300 mètres sur l'isthme d'une presqu'île formée par le Lot, elle est divisée en deux parties distinctes par un canal qui a transformé la presqu'île en une île véritable. Est-ce bien là l'emplacement de la célèbre forteresse qui arrêta les Romains et que César appelle *Uxellodunum*? Les fiers habitants l'affirment sans hésiter, mais il reste quelque doute dans mon esprit et je laisse à notre collègue d'histoire mieux informé et plus impartial le soin d'élucider ce problème. Quoi qu'il en soit, il y a à Luzech d'anciennes fortifications, des ruines d'un château féodal, des sites vraiment pittoresques qui méritent l'attention du touriste.

Partis de Cahors, à 6 heures 29 du matin, nous sommes descendus à la station de Parnac à 6 heures 50. De là, nous avons gagné à pied St-Vincent-Rives-d'Olt, un coquet petit village encore endormi à cette heure matinale et que réveille brusquement les joyeuses chansons de nos écoliers en liesse ! Trois kilomètres à peine séparent St-Vincent de Luzech. A 8 heures, nous sommes aux portes de l'École primaire supérieure. L'aimable directeur, M. Aillet, est déjà venu au devant de nous et ses élèves nous attendent dans la cour d'honneur de l'établissement. Les lycéens saluent leurs jeunes camarades par des vivats répétés et chantent un cœur de Faust sous la direction de leur habile professeur, M. Barreau.

Il est 8 heures 1/2. Il s'agit, dans la matinée, de faire une longue promenade d'entraînement (16 kilomètres). On se rendrait à Albas, on traverserait le Lot en bac et l'on reviendrait à Luzech par la route de Castelnaud.

Nous avons suivi à la lettre notre programme. A Albas, nous profitons d'une courte

halte pour visiter l'usine de M. Gayral qui se met à notre disposition avec un empressement dont nous sommes très touchés. En traversant la rivière, tandis que mes voisins chantent avec ensemble une gentille barcarolle, je jette un rapide coup d'œil sur le village que domine une très belle église romane de construction récente.

Nous voici sur la rive gauche et nous allons suivre maintenant la route très accidentée qui mène de Castelnaud à Luzech, tantôt serpentant parmi des champs couverts de vignes, tantôt longeant une suite de rochers abrupts et grisâtres qui encadrent une vallée des plus riantes. En ce pays resserré et tourmenté où à des collines couronnées de chênes succèdent brusquement des rochers nus et à pic, il ne faut chercher ni horizons lointains ni vastes plaines ; mais on y découvre à chaque instant un petit vallon toujours vert, un ravin profond, des détails et des effets de lumière dont la vue procure un vrai plaisir esthétique. Les vendanges sont depuis longtemps achevées, mais la vigne garde encore son feuillage de pourpre ou d'or dont les tons nuancés à l'infini défieraient le plus habile pinceau. Plus de fleurs embaumées pareilles à celles que nous cueillions au printemps sur les bords plantureux de la Dordogne ; mais, à droite et à gauche, l'acre parfum de la menthe sauvage nous monte au cerveau et semble nous donner des forces, et de ce paysage d'automne doucement éclairé par les rayons discrets d'un soleil de novembre se dégage une impression délicieuse, le charme indéfinissable des choses finissantes.

Certes, tous nos élèves n'ont pas encore le sens artistique assez exercé pour saisir ces fines nuances qui seraient les délices d'un Glagny ou d'un Messonnier. Il faut sans doute une âme délicate et cultivée par l'étude pour trouver dans le spectacle des bords pittoresques de notre capricieuse rivière, de nos rochers tristes et sauvages ou de nos plaines fertiles une source d'émotion sincère. Mais déjà les plus âgés, les plus attentifs regardent, sentent vivement et retiennent. Connaissant mieux leur beau pays, ils l'aimeront davantage.

Cependant on cause, on chante, on s'entraîne ; le temps coule à notre insu, et nous arrivons tous sans effort et sans fatigue à l'École de Luzech à 11 heures 14. Le plus jeune de la troupe joyeuse — un enfant de sept ans — n'a pas été le moins intrépide.

Tout est prêt pour nous recevoir. Les tables sont disposées ; le sympathique et obligeant commis d'économat qu'est M. Périé a tout prévu, et il n'attend plus qu'un signe pour nous offrir un repas réconfortant. Deux salles contiguës sont mises à notre disposition. Dans l'une, quarante élèves de la division supérieure, avec M. le Proviseur entouré de dix fonctionnaires du Lycée. Dans l'autre, soixante élèves plus jeunes sous la direction de M. le Surveillant général et de deux Répétiteurs. Comme toujours, beaucoup d'appétit, d'entrain, et de bonne humeur.

Au dessert, il est d'usage qu'un élève désigné par ses camarades porte la parole au nom de tous. Cette fois, c'est le jeune Demeaux, de Rhétorique, — il me pardonnera de le nommer — qui est chargé de la redoutable improvisation. Il obtient un succès mérité. Très calme, déjà maître de sa pensée comme de son expression, il n'oublie personne, ni « M. le Proviseur qui a organisé la promenade », ni les professeurs et répétiteurs devoués, qui le secondent avec tant de zèle, ni « M. l'Économiste qui prépare ses menus avec un soin jaloux », ni « M. le Directeur de cette École prospère qui nous accueille avec une aussi franche cordialité ». C'est un début plein de promesses.

M. le Proviseur se lève à son tour. Il a été heureux, dit-il, après deux mois de vacances, de retrouver ces jeunes gens animés du même

LE

DRAME DES CHARTREUX

PAR JULES DE GASTINE

PREMIÈRE PARTIE

Les deux rivaux

XIV

Et en disant ces mots, le vieux loup de mer éclata en sanglots.

M. de Cordouan, touché, se radoucit. — Alors, pourquoi bougre d'animal, ne fais-tu pas ce que je te dis, ne me réponds-tu pas quand je te parle ? Dis-moi ce qu'on crie, je veux le savoir ?

— Que mon amiral, bégaya Pierre, me demande tout...

— Je le veux ! répéta le marin.

Et il y avait dans ses paroles un tel ton d'autorité que Pierre tressaillit.

— Va me chercher le journal ! commanda le grand-père d'Edgar... Et ne reparais pas devant moi sans me le rapporter.

Pierre courba la tête, tira de sa poche une feuille soigneusement pliée et la tendit à son

maître. — Tu l'avais donc ? fit celui-ci. Tu voulais la lire avant moi.

Pierre ne répondit pas. Son émotion était telle que ses genoux s'entrechoquaient.

L'amiral lut le journal, indifféremment d'abord, puis ses yeux s'agrandirent, sa gorge se serra.

Il regarda Pierre.

— Qu'est-ce que cela ? bégaya-t-il.

Le vieux serviteur courba le front plus bas, sans répondre.

Ses pleurs inondaient ses joues.

L'émotion de l'amiral était si grande, son angoisse si vive, qu'il s'était levé d'un seul mouvement, mécaniquement pour ainsi dire.

Il ne sentait plus son mal.

— Mon petit-fils Edgar, bégaya-t-il, un assassin.

Le nom des Cordouan !

Il ne put pas achever.

Il n'avait plus de salive.

Les mots s'étranglaient dans sa gorge.

— Ce n'est pas vrai, s'écria Pierre, ce n'est pas vrai !

Le vieillard murmura encore :

— Et en ce moment, tout Bordeaux, toute la France...

Il se laissa tomber dans son fauteuil et s'enfouit la tête dans ses mains.

Il pleurait comme Pierre, plus que Pierre. Quelques minutes de silence, profond, solennel, suivirent cette crise douloureuse, puis M. de Cordouan releva la tête.

— Tu vas m'emporter dans ma chambre, dit-il à son domestique, m'habiller et me conduire à Bordeaux.

Pierre fit un mouvement.

— Mais mon amiral n'y pense pas. Mon amiral qui n'admettait pas de réplique, la carcasse se brisera en route.

Et il essaya de se mettre sur pied.

Tous ses nerfs craquèrent, sa figure pâlit de douleur, mais il ne se rassit pas.

— Pierre le saisit en l'emportant dans ses bras.

Edgard de Cordouan avait été écroué, aussitôt après son arrestation, à la prison dite du Fort du Hâ, ainsi appelée parce qu'elle est construite sur l'emplacement de cet ancien fort.

Il ne reste plus aujourd'hui de ce monument construit par Charles VII, et qui avait été entouré de larges fossés munis de ponts-levis et flanqué de hautes tours, il n'en reste plus, disons-nous, qu'une toute petite partie, une grosse tour qui l'entoure et dont elle semble défier et narguer la fragilité et la mièvrerie.

Le malheureux jeune homme, mis en cellule, plongé dans une sorte de demi-obscureté, était resté un instant, quand il s'était vu seul, hors des curiosités et des exclamations de la foule, comme hébété, comme étourdi ; il ne se rendait plus bien compte de ce qui s'était passé. Il se figurait être le jouet d'un horrible cauchemar dont il allait enfin se réveiller.

Le cadavre sanglant de la pauvre Delphine Lagrange, les figures indignées et sévères du

commissaire et du juge d'instruction, les vif-gages curieux et horrifiés des autres témoins du crime, la voiture qui l'avait amené, les rues pâlies par le jour naissant, pleines de curieux déjà, les cris qu'il avait entendus, les réponses qu'il avait faites aux questions qui lui avaient été posées, les bousculades qu'il avait subies, les injures qu'il avait dû supporter, tout cela était resté confus dans son esprit. La vision en repassait devant ses yeux terrifiés, comme les bruits résonnaient à ses oreilles épouvantées.

Était-ce possible ?... Était-ce vrai ?... Était-ce vraisemblable même ?... Lui qui n'aurait pas frappé une femme, même avec une fleur, accusé d'avoir plongé un fer meurtrier dans le sein d'une femme, dont il déplorait la mort malheureuse. Sortir du bonheur radieux qu'il avait goûté la veille, qui avait éclairé, illuminé sa vie, pour être plongé dans cette nuit, dans cette horreur !

Le pauvre garçon ne voulait pas croire à la réalité, à la possibilité de telles choses...

Et pourtant cela était... Il était prisonnier !... Il n'avait, pour s'en convaincre, qu'à regarder autour de lui voir les murs ternes, la lucarne étroite, le misérable lit, qu'à entendre résonner dans les couloirs sonores le pas des gardiens, les grincements des serrures, tous ces bruits sinistres, inaccoutumés, que l'on n'entend que là. Il n'avait qu'à mesurer l'étroit espace qui lui était concédé, à sentir le morceau de pain qui lui avait été donné comme nourriture.

(A suivre.)

esprit excellent, dociles et confiants, sachant reconnaître et apprécier les efforts sincères que nous faisons tous pour leur être agréables et utiles. Il remercie ses collaborateurs qui lui prêtent en toute circonstance un si précieux concours, et il lève son verre en l'honneur de M. Aillet et de son fils, un de nos jeunes rhétoriciens reçus bacheliers il y a deux jours.

Enfin M. Muxart, notre doyen, clot la série des toasts. Il boit « aux succès futurs de l'Ecole de Luzech et du Lycée de Cahors qui fraternisent en ce jour de fête, et dont le passé garantit l'avenir. »

M. Barreau nous donne ensuite deux des plus beaux morceaux de son riche répertoire, et les élèves se dispersent gaiement dans les cours de l'Ecole.

De 3 heures à 3 heures 1/2, M. Aillet a bien voulu nous guider à travers Luzech, et nous avons pu grimper jusqu'au sommet de la colline où se dresse la tour encore intacte du vieux donjon, et de là embrasser d'un coup d'œil l'île, la ville et toute la vallée.

A 3 heures 1/2, nous avons pris congé de notre hôte, qui a tenu à nous accompagner jusqu'à la gare de Parnac. A cinq heures nous sommes rentrés au Lycée, et nos élèves, après un goûter au réfectoire, ont repris leur travail.

En résumé, promenade attrayante, agréable à tous, maîtres et élèves, et qui sans doute aura produit les résultats physiques et moraux qu'en attendait M. le Proviseur. Pour ma part, j'en garderai un excellent souvenir. Il est bon, il est nécessaire plus que jamais que les exercices physiques tiennent dans nos préoccupations une place importante. Or, la longue promenade exceptionnelle, l'excursion d'une journée entière à la campagne qui vient deux ou trois fois par an rompre nos travaux scolaires est le plus fortifiant et le plus agréable de tous ces exercices, parce que l'intelligence et le cœur y trouvent leur compte aussi bien que le corps. N'est-ce pas aussi une réponse péremptoire à ceux qui méconnaissent ou décrivent notre système d'éducation, que des fêtes intimes et familiales comme celle de jeudi dernier? Ne démontrent-elles pas aux moins clairvoyants que le Lycée, tel que nous le voulons, n'est plus une caserne, comme on l'a trop répété, mais une véritable famille où tous les efforts, toutes les influences, toutes les bonnes volontés se concertent et s'unissent pour donner à notre pays une jeunesse intelligente et saine, studieuse et musclée.

Un excursionniste.

Cours de sciences pratiques

Samedi soir, à 8 heures et demie, M. Cahier, professeur de sciences à l'Ecole normale d'Instituteurs, a fait dans la salle du Conseil municipal une intéressante conférence sur la fermentation du vin.

Voici le résumé de cette causerie :

La fermentation alcoolique est le résultat du développement d'un ferment, champignon microscopique, dans le moût du raisin. Les germes du ferment se trouvent dans l'air et se déposent sur le raisin pendant la maturation. Toutes les conditions qui peuvent favoriser la multiplication d'un bon ferment, favorisent aussi une bonne fermentation. Parmi ces conditions, distinguons les suivantes :

1° Une température constante de 22° à 28° — Réchauffer le moût si la température demeure trop basse ; le rafraîchir en refoulant la vendange dans le moût si la température s'élève au-dessus de 28° pendant la fermentation.

2° C'est en refoulant la vendange, matin et soir, qu'on introduit dans le moût la petite quantité d'air nécessaire à une bonne fermentation, à une belle coloration, et qu'on empêche l'aigrissement de la couche superficielle.

3° Ne pas remplir complètement les cuves, les couvrir pour mettre le moût à l'abri du contact de l'air, et pour éviter la ééperdition par évaporation, d'une partie de l'alcool et du bouquet.

S'assurer avec une bougie allumée que l'air de la cave ne renferme pas une trop grande quantité de gaz carbonique. Ce gaz pourrait asphyxier les ouvriers.

Sucrage. — Pour augmenter le degré alcoolique d'un vin, n'employer que du sucre de canne, à la dose de 1 kil. 600, ou 1 kil. 700 par degré d'alcool et par hectolitre. Il faut avant de mettre le sucre dans la cuve, le faire bouillir avec 1 % d'acide tartrique dans une petite quantité de moût de raisin.

Le samedi 26 novembre, M. Le Bret fera une conférence sur une question de morale pratique.

Le samedi 3 décembre, M. Cahier expliquera les diverses méthodes employées pour doser l'alcool d'un vin.

Ecole de la rue Fénelon

COURS D'ADULTES

Les jeunes filles qui désireront compléter

leur instruction sont informées que des cours de français, d'arithmétique et de comptabilité pratique, d'hygiène et d'économie domestique seront organisés à l'école primaire de la rue Fénelon à partir du 1^{er} décembre prochain.

Ces cours auront lieu le mercredi et le samedi de chaque semaine de 5 à 6 heures du soir et seront faits par la directrice et le personnel de l'établissement.

Les jeunes filles qui les suivront pourront en outre se rendre à cette même école tous les dimanches à 4 heures du soir.

Une maîtresse les conduira à l'école normale de jeunes filles pour assister à la soirée amusante et instructive qui y sera donnée.

Les inscriptions seront reçues à partir du 22 novembre.

Grand concert de l'Orphéon

Nous rappelons que c'est dimanche prochain, 27 novembre, qu'aura lieu le concert donné par l'Orphéon de Cahors à ses membres honoraires ; il n'est donc que temps de retenir sa place si on désire assister à cette belle soirée, comme seule notre excellente chorale sait les donner. Et quel alléchant programme il nous a été permis d'entrevoir, suffisamment cependant pour pouvoir prédire un succès considérable aux artistes qui y figurent. Nous voudrions bien toutefois, donner quelques détails à nos lecteurs, mais nous avons promis d'être discrets..... ce ne sera pas pour longtemps.

Accident

Dernièrement, dit un de nos confrères, M. Conquet, négociant en vins dans le quartier de la gare, portait un fut à un de ses clients. Arrivé dans la rue du Lycée, la barrique de vin, par suite des cahots occasionnés par l'empierrement que l'on fait dans cette rue, a glissé du charretton, et est tombée sur la jambe du conducteur, qui a été brisée à la cheville.

Transporté immédiatement chez lui, M. Conquet a reçu aussitôt les soins empressés de M. le docteur Darquier.

— Voici un accident qui ne se serait pas produit, si on avait procédé comme l'année dernière pour la réfection de la chaussée de cette rue.

Notre réclamation est donc plus que jamais justifiée.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 19 au 22 novembre 1898

Naissances

Berthouliou, Maurice-Jean-Joseph, rue du Portail-Alban.

Martin, Louis-Marie-Maurice, boulevard Gambetta.

Oulié, Alice, aux Ramonets.

Publications de Mariages

Bessat, Baptiste, commis des Postes et Télégraphes, et Calvet, Louise, sans profession.

Raillard, Henri-Victor, sergent rengagé au 7^e de ligne, et Cou, Marie-Claudine, sans profession.

Sabrié, Jean-Justin, propriétaire, et Noyer, Emilie, repasseuse.

Florentin, Firmin, cultivateur, et Laferrière, Clara-Alida, sans profession.

Mariage

Calmon, Jacques, cultivateur, et Chonat, Pauline, fille de service.

Décès

Combarieu, Françoise, veuve Monsou, 86 ans, sans profession, cours Vaxis 1.

Arrondissement de Cahors

St-PAUL-DE-VERN. — M. Blanc Nadal, entrepreneur à St-Céré, a été déclaré adjudicataire des travaux de reconstruction de l'église moyennant un rabais de 20/0 sur le prix du devis s'élevant à 7615 fr. 68 non compris une somme à valoir de 784 fr. 32.

St-MARTIN-LABOUVAL. — Comité de concentration républicaine. — Les personnes désireuses de faire partie du comité de concentration républicaine sont priées de se faire inscrire plus tôt. On s'inscrit tous les jours au siège habituel jusqu'au 27 novembre à midi dernier délai. On paie la cotisation en se faisant inscrire.

Arrondissement de Gourdon

SITUATION D'AVENIR

On demande pour diriger l'école primaire libre, un jeune homme sérieux, muni de diplômes réglementaires, décoré ou non du mérite agricole, versé ou non dans toutes les questions d'enregistrement et de tabellionage, connaissant ou non le moyen infaillible de gagner tous procès en divorce et autres devant toutes juridictions, ferré ou non sur toutes cultures, truffières et autres, sur l'élevage de tous animaux domestiques, surtout le lapin sachant ou non d'une même saillie produire deux gestations ou seulement faire pondre les poules en mai.

« Pouletto de may »

« Prend lo pel l'alo fico lo ellay »

Seule condition exigée mais essentielle : être d'humeur pas trop vagabonde et prendre l'engagement de défoncer son jardin, de garder sa chèvre, de soigner son cheval et de changer les langes de ses gosses sans y employer les élèves confiés à ses soins.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat de la mairie de C... arrondissement Gourdon.

GOURDON. — Incendie. — Ces jours-ci, un incendie a détruit deux granges appartenant, l'une au nommé Basile Mazeyrat, l'autre à la veuve Chartrou, propriétaires à Gramat.

Les pertes, évaluées à 800 francs pour Mazeyrat, sont couvertes par une compagnie d'assurances ; celles de la veuve Chartrou, évaluées à 700 francs, ne sont couvertes par aucune assurance.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.

LE LIVRE DE RÉCITATION AU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES ET DANS LES CLASSES DE 7^e ET DE 8^e, PAR MM. ANDRÉ ET BESSOU (1).

C'est une tâche fort délicate de faire un choix de textes de récitation à l'usage des élèves du cours moyen des écoles primaires.

Il y a un double écueil à éviter : nos grands écrivains, poètes et prosateurs, ne sont pas toujours à la portée des enfants et leurs chefs d'œuvre n'ont pas été écrits pour eux ; d'autre part, les morceaux confiés à la mémoire devant être d'une longueur moyenne, il est parfois difficile de trouver un texte complet renfermé dans la limite de 20 ou 25 lignes.

Nous venons de lire avec le plus grand plaisir, un recueil vraiment original et fort bien fait où les auteurs MM. André et Bessou, ont su non seulement éviter les défauts ci-dessus mais encore ont réussi entièrement à grouper en une vingtaine de morceaux des fragments réellement caractéristiques des œuvres de nos grands poètes et prosateurs.

Nous citons au hasard parmi les textes choisis : Le songe d'Athalie (Racine) ; La bataille de Rocroy (Voltaire) ; le sèmeur (V. Hugo) ; Le lever du soleil (Rousseau) etc...

La partie la plus intéressante de l'ouvrage est certainement le commentaire explicatif qui suit chaque morceau. Il est écrit d'une plume élégante et fournit très clairement des données aux maîtres pour dégager du morceau la leçon de morale qui en résulte.

Enfin, les auteurs en hommes pratiques, ont bien voulu ne pas encombrer les textes de renvois qui fatiguent le lecteur. En cela ils ont eu grandement raison.

Nous souhaitons à ce bon petit livre le légitime succès qu'il mérite.

UN AMI DU PROGRÈS.

(1). A. Coueslant, Imprimeur-Editeur, Cahors : 0 fr. 75 l'exemplaire.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché sont plutôt favorables, malgré le peu d'activité des affaires. Nos rentes se négocient : le 3 0/0 à 101,85, le 3 1/2 0/0 à 104,42.

Le marché de nos sociétés de Crédit est très ferme. Les fonds étrangers ont des allures satisfaisantes.

Parmi les valeurs se négociant au comptant, les obligations Ville de Paris 1898 sont recherchées à 436. Les obligations de 400 fr. de 1886 de la Ville de Paris dont la conversion est en cours d'exécution depuis le 15 septembre devront être échangées contre des titres nouveaux de 500 fr. d'ici au 15 décembre. Les porteurs en grande majorité acceptent la proposition de la Ville de Paris et optent pour la conversion qui leur assure un titre donnant droit à 200,000 fr. de plus par an.

L'Assurance sur la vie

La répartition des bénéfices aux assurés de la Nationale vie se fait chaque année, elle a jusqu'ici toujours réparti aux assurés la moitié des bénéfices bruts de leur catégorie au lieu de la moitié net des bénéfices à laquelle seulement ils ont droit.

QUEST-CE QU'UN POISON ?

Les meurtres, les suicides et les morts accidentelles par le poison, ont été fréquents dans tous les pays et depuis bien des siècles.

Quest-ce donc qu'un poison ?

« L'homme qui meurt de la goutte, du rhumatisme, du cancer, de la maladie des reins, de la dyspepsie ou d'une des douzaines de nos maladies les plus répandues et les plus fatales, meurt, en réalité, empoisonné par les produits de son propre corps ». Telle est l'opinion d'une célébrité médicale.

Encore une fois, qu'est-ce donc qu'un poison ?

C'est une substance qui, lorsqu'elle a pénétré dans le corps, agit de telle manière qu'elle cause la mort, ou qu'elle nuit sérieusement à la santé. Un poison peut produire son effet en cinq minutes, ou il ne peut agir qu'au bout de quelques heures, de quelques jours ou même de quelques années. Tout cela dépend de la force du poison, et jusqu'à un certain point, de la personne elle-même.

Il y a quelques années une femme d'une beauté rare demeurait dans la commune de Berre. On l'avait surnommée la Vénus de Gordes. Etant devenue éperdument amoureuse d'un certain individu, elle voulut, à tout prix se délivrer de son mari. Persuadée qu'il était dangereux de confier une telle tâche à un tiers, elle préféra s'en charger elle-même. Elle eut recours à un poison lent, comme c'est l'habitude des gens qui détestent le bruit et le scandale. Notre Vénus réussit d'abord dans sa triste entreprise, puis, elle eut maille à partir avec la justice, et finit par passer en cour d'assises. Mais vous savez sans doute l'histoire en question.

Dans la même commune, hameau de Gordes, demeure M. Adrien Brulot, qui n'a jamais empoisonné personne, mais qui cependant fut bien près d'être empoisonné lui-même, mais de la main de personne. Rassurez-vous.

« Quand j'eus 17 ans », dit-il, « c'est-à-dire il y a environ quatre ans, je commençai à perdre la bonne santé dont j'avais joui jusqu'alors. A ma grande surprise je ressentais des douleurs par tout le corps. Je ne pouvais me les expliquer, mais je supposai qu'elles n'étaient que passagères et que les remèdes ordinaires les feraient disparaître. Il n'en fut rien, au contraire, mon mal ne fit qu'empirer, ce qui commença à m'inquiéter. D'après ce que je ressentais, je conclus que le siège de ma maladie se trouvait dans l'estomac. C'est là que les douleurs étaient les plus intenses, et de plus longue durée. Je perdais l'appétit et n'avais plus aucun désir de manger. Je n'avais jamais été un grand mangeur, mais depuis quelque temps le peu de nourriture que je prenais me causait immédiatement une sensation de brûlure dans le creux de l'estomac. Ce n'était pas le seul symptôme de ma maladie. Ma respiration devint si difficile que je croyais être suffoqué. Puis survinrent des maux de tête si violents que j'en devenais fou. J'avais les nerfs tendus et dérangés ; mon sommeil était irrégulier ; l'esprit agité et inquiet, à propos de rien, comme si j'eusse été menacé de quelque malheur. D'autres fois j'avais des battements de cœur si forts, que je craignais d'en mourir sur-le-champ. Je ne saurais décrire tout ce que j'ai enduré. Je toussais comme si j'eusse été poitrinaire. Du reste, plusieurs personnes qui me connaissaient étaient de cette opinion. Tous les traitements et tous les médicaments n'ayant pu me soulager, je me résignais enfin à la mort, malgré ma jeunesse.

« C'est à ce moment-là qu'un pharmacien de la localité me remit une petite brochure qui expliquait que le véritable mal dont je souffrais était une dyspepsie aiguë, et que les aliments à demi digérés dans l'estomac et les intestins, avaient engendré des poisons que le sang avait à son tour répandus dans toutes les parties du corps, et produit les maux dont je souffrais. Je compris enfin que j'étais empoisonné lentement, absolument comme si j'avais pris chaque jour une dose de poison de la même force. Je venais de faire une terrible découverte, mais que faire ? La brochure me répondit : Purgez-vous ; purifiez votre système et renouvez votre pouvoir digestif, en ayant recours à la Tisane américaine des Shakers, un remède qui a accompli ce résultat dans des milliers de cas, dont des centaines étaient encore plus dangereux que le vôtre. Je suivis ce conseil sans plus tarder, et je suis heureux de dire que trois flacons m'ont complètement guéri. Moi qui avais eu à abandonner mon métier de boucher, comme étant au-dessus de mes forces, je l'ai non seulement repris, mais j'y ai ajouté celui de boulanger, et puis pratiquer l'un et l'autre sans fatigue. Je suis maintenant un modèle de santé et de vigueur ». (Signé) Adrien Brulot boulanger à Berre (Bouches-du-Rhône) ; le 30 septembre, 1897. La signature ci-dessus a été légalisée par M. Imbert, maire de Berre.

Pour recevoir franco la brochure dont parle M. Brulot, s'adresser à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord).

Prix du flacon 4 fr. 50 ; 1/2 flacon 3 fr. 00, Dépôt dans les principales Pharmacies, Dépôt Général Fanyau, Pharmacien, Lille, Nord, (France).

VOIR

EN 4^e PAGE

nos articles sur la viticulture

VITICULTURE

Rapport fait à la Société agricole et industrielle du Lot par la Commission chargée d'étudier le plant Pardes.

Le 3 novembre 1898.

Messieurs, Votre Société a fait étudier en 1896 et en 1897, l'hybride producteur direct que possède M. Pardes à Prayssac, Champ de foire (Lot).

Les rapports qui ont été établis vous ont fait connaître un producteur direct vigoureux, se chargeant de fruits, pratiquement résistant aux maladies cryptogamiques, même dans des milieux très contaminés, attaqué par le phylloxéra, mais ne fléchissant pas devant lui, produisant un vin alcoolique, très coloré, non foxé, ne cassant pas et de conservation facile. A côté des qualités qui caractérisent ce nouveau venu restaient plusieurs points à éclaircir.

Comment se comporterait cet hybride dans les sols de valeur moyenne (on ne l'avait vu que dans les bons terrains). Quelle serait sa résistance au calcaire? Quelles influences auraient la greffe et les diverses tailles sur le développement du fruit? Le bureau de votre Société a pensé que l'été de 1898 extraordinairement sec, si différent des deux été qui l'ont précédé, offrait une occasion, on ne peut plus propice, pour observer à nouveau le plant Pardes.

Il a chargé la Commission de 1897 de continuer l'étude de cet hybride et de lui fournir un rapport en fin de campagne.

C'est au nom de cette Commission que je viens vous faire connaître le résultat de ces recherches.

Etat de la végétation. — Le vignoble de M. Pardes s'est accru sensiblement depuis l'année dernière en sujets greffés et en plants directs.

Les anciens et les nouveaux pieds, les vieilles et les jeunes greffes sont dans un remarquable état de vigueur.

La souche-mère fait toujours bonne contenance malgré la surcharge de bois et de fruits qui constitue chaque année pour elle une épreuve voulue qu'elle supporte gaillardement.

Maladies cryptogamiques. — Des deux éléments, humidité et chaleur dont la coexistence est nécessaire à l'évolution des cryptogames, un a fait défaut pendant 4 mois. Aussi le vignoble de notre contrée, très menacé dans le courant de mai par le black rot et le mildiou, n'a subi aucune perte.

L'année 1898 n'ajoutera donc rien aux preuves de résistance du plant Pardes à ces deux affections, preuves établies par les observations faites en 1897.

Il n'en est pas de même pour l'oïdium. Cette maladie a sévi durant toute la campagne avec une intensité rare.

Presque tous nos cépages ont été atteints et ceux qui n'ont pas reçu les soins nécessaires ont beaucoup souffert. Les fruits de divers cépages qui sont disposés dans le vignoble de M. Pardes pour servir de témoins et aussi d'éléments d'études ont été partiellement ou totalement détruits. A côté d'eux, vivant sur le même pied par suite de greffes en écusson, mélangeant leurs pampres avec les pampres contaminés, les plants Pardes ont remarquablement résisté.

C'est là le point le plus saillant des observations que nous avons faites durant cette campagne.

Les nombreuses particularités marquantes en viticulture que nous avons rencontrées dans nos fréquentes visites à Prayssac ont toutes fait cette même constatation.

Taille et greffage. — Nous disions en 1897, que le fruit se ressentait beaucoup du mode de taille employé et que sur les souches conduites pour la production du bois, il existait des fruits nombreux, mais peu développés.

Les tailles pratiquées en 1898, en vue du fruit ont donné de très beaux raisins.

Nous avons fait une remarque importante relative à l'influence du greffage sur la forme et le développement du fruit, les pieds greffés de diverses années présentaient tous des raisins bien plus beaux que ceux qui se trouvaient sur les souches franc de pied.

Cette particularité, qui n'est pas une nouveauté en arboriculture, est tellement frappante dans l'espèce, que nous avons eu souvent besoin de faire appel aux caractères ampélographiques des souches pour établir que des raisins si différents de forme et de grosseur provenaient d'un même cépage.

Fructification. — C'est toujours avec 4 ou 5 étages de fruits que se présentent les pampres adultes du plant Pardes.

Il est assez curieux de voir que le raisin le plus développé se trouve à l'étage supérieur.

Le pied-mère portait 270 raisins.

Vinification. — La Commission a décidé de faire divers essais de vinification avec des raisins du plant Pardes et elle a choisi pour y pratiquer ses opérations l'installation vinicole de son rapporteur.

Le 10 octobre 3 lots de raisins ont été récoltés sous la surveillance de M. le professeur départemental d'agriculture et portés de suite au cellier de Caix.

Deux lots ont été passés au fouloir mécanique, leur moût a accusé une richesse saccharine correspondant à 11° d'alcool.

Le 1er lot a été ensemencé avec une levure de Cabernet.

Le 2e n'a reçu aucune addition.

Le 3e lot destiné à être vinifié en blanc a été mis sous le pressoir. A la sortie, il a été ensemencé avec une levure de Semillon.

Le 1er lot a donné un vin de 11° très riche en couleur, droit de goût, ne manquant pas de finesse.

Le 2e lot possède le degré alcoolique et la couleur du 1er; mais il est moins fin.

Le 3e lot a fourni du vin gris très agréable.

Un coupage fait à parties égales avec les deux

premiers numéros et du vin de Malbec a donné un excellent résultat.

Le Malbec a beaucoup gagné en couleur et il a donné au mélange assez de finesse pour qu'il soit devenu difficile de reconnaître dans ce coupage la présence d'un vin d'hybride.

Il est possible que cette association soit un jour recherchée pour donner au commerce les vins corsés qui sont si utiles à certaines de ses opérations.

Le rendement a été de soixante-quatre pour cent. La vendange n'a pas été pressée.

Résistance au calcaire et au phylloxéra. — Votre Commission n'est guère plus avancée qu'il y a un an au point de vue de cette double résistance. Il faut encore attendre pour que les plantations faites, dans ces derniers temps, aient fourni des résultats concluants.

Le rapporteur : DELBREIL,

Chevalier de la Légion d'honneur. Secrétaire de la Société des Viticulteurs de France.

Château de Caix, par Luzech (Lot).

Voici les paroles prononcées par M. Chaigne, procureur de la République à Cahors, au congrès viticole de Lyon, le 1er septembre 1898.

« Messieurs,

« Il faut être singulièrement audacieux pour oser prendre la parole après ce maître en l'art de bien dire et ce parfait vigneron qu'est mon honorable ami M. Roy-Chevrier. Rien à glaner dans le champ qu'il a moissonné, et mon incompetence ampélographique et viticole applaudirait simplement à sa science consommée, à son expérience, au charme de son esprit si renseigné sur toutes choses, si elle ne bornait pas sa modeste ambition à apporter un document recueilli par hasard à l'enquête qui se poursuit par les soins de la société lyonnaise dont nous recevons — et je l'en remercie — un si libéral accueil.

« Ce n'est donc pas comme ampélographe ou comme viticulteur que je parle (je n'ai aucun titre pour cela), mais seulement comme témoin, et vraiment, si les quelques observations rapides que j'ai le désir de présenter méritaient les honneurs d'un titre, il suffirait de le formuler en ces mots : « Récit d'un témoin. »

« Voici, du reste, ma déposition, vous jugerez de son utilité; quant à moi, je ne réponds que de sa sincérité.

« Au printemps de l'année dernière, l'exercice de ma profession m'amena dans la commune de Prayssac, pays d'origine de l'Auxerrois-Rupestris Pardes. Je profitai de cette circonstance pour faire une visite à ce producteur direct, déjà réputé. C'est à peine s'il débourait la première fois que je le vis, mais la vigueur des sarments de l'an passé et de quelques jeunes pousses un peu hâtives me frappèrent vivement. Je résolus de revenir, et je tins parole.

« A ma seconde visite, j'eus la bonne fortune de rencontrer, à Prayssac, M. de Mondenard, délégué général du ministre de l'agriculture; M. Quercy professeur départemental avec quelques seigneurs... de moindre importance.

« En quinze ou vingt jours, l'hibride Pardes (Auxerrois-Rupestris) avait fait merveille. Les pampres s'étaient superbement développés et les formes des raisins apparaissaient nettement, si bien qu'avec MM. de Mondenard et Quercy, nous pûmes compter 204 « mannes » sur le pied-mère et une moyenne de 75 sur tout un sillon de jeunes pieds de 3 ans.

« Vous savez, Messieurs, combien la vigne est pressante, les deux premières visites furent suivies de bien d'autres. J'étais — permettez-moi cette expression — une sorte de surveillance de haute-justice. Nous nous donnâmes, avec M. de Mondenard, de nombreux rendez-vous à Prayssac. Il importait, en effet, de connaître les soins donnés, la tenue de l'hybride après les poussées des maladies cryptogamiques. Il fallait aussi recompter, de temps en temps, les « mannes » du printemps et les juger verjus et raisins noirs.

« Nous ne relevâmes pas de maladies cryptogamiques, ou si peu qu'il n'est pas le cas d'en parler sur l'hybride ni sulfata, ni souffré, tandis que les cépages voisins : Othello, Jaquez, Auxerrois, Castel, traités par les bouillies cupriques, fléchissaient sous le phylloxéra et succombaient (l'Othello surtout) sous le mildiou, le black-rot et l'oïdium.

« Mes observations se complétèrent par l'examen attentif du vin produit par l'hybride Pardes. La société industrielle et agricole du Lot fit cueillir, par une commission spécialement désignée 50 kilogrammes de raisins produit par cet hybride, raisins qu'elle vinifia dans ses locaux. « Le jus accusa au mustimètre 11°. La fermentation étant achevée, on décuva le 9 octobre. « La vendange ne fut pas pressée et il coula 33 litres de vin. Le vin pesa 11°. Il était de couleur foncée et d'un très beau rouge, de bon goût et nullement foxé. Exposé à l'air — ajoute M. Delbreil, rapporteur de la commission de vinification — pendant plusieurs jours dans une coupe en argent, sa matière colorante n'a subi aucune altération et le vin a conservé toute sa limpidité. »

« Mes premières constatations m'avaient amené à me livrer à une expérience personnelle. J'avais fait greffer, dans la Gironde, quelques bourgeons d'Auxerrois-Rupestris Pardes. Mes greffes avaient bien réussi et j'avais recommandé à mon vigneron de ne point sulfater ou souffrer mes jeunes hybrides. Ce brave homme profita de la recommandation pour ne rien traiter du tout dans la vigne où j'avais placé les Auxerrois-Rupestris Pardes. Aussi, lorsque aux vacances d'août, je courus à mon modeste champ d'expérience je trouvai ma récolte absolument perdue les ceps sans feuilles et ça et là, quelques raisins flétris qui ne devaient pas mûrir. Seuls, les Auxerrois-Rupestris Pardes verdoyaient, superbes, dépassant leurs tuteurs, sans aucune trace de maladie et quelques greffes portant jusqu'à

cinq ou six raisins en pleine véraison. Mon ami, M. Pubereau, alors directeur de l'Ecole pratique d'agriculture de la Réole, était absolument émerveillé de l'expérience, que j'eusse pour mon compte désirée moins coûteuse. Telle quelle, elle me servit à former ma conviction et je ne tardai pas à prouver ma foi en utilisant avec jalousie toutes les boutures dont je pus disposer pour les plantations sur place.

« J'ai répété, en 1898, mes observations de 1797. Les résultats ont été les mêmes, sauf en ce qui concerne ma récolte sur pieds greffés, qui ne périrent pas cette année par le black-rot, le mildiou et l'oïdium, mais par la sécheresse, simple question de sauce, même résultat pour le poisson encore une fois, seul, le Pardes résista avec vigueur.

« Je pourrais, Messieurs, ajouter à mes constatations, le résultat des observations des autres, car je me suis enquis, convaincu qu'en matière viticole comme en bien d'autres matières, la crainte de l'erreur est le commencement de la sagesse. Je pourrais vous donner le sentiment de MM. de Malafosse, de Bouttes, Ballanchou, de Mondenard, etc., et surtout vous donner lecture des rapports successifs adressés par les rapporteurs de ses commissions à la Société agricole et industrielle du Lot et au Comité de Puy-l'Évêque. Mais je sortirai du cadre que je me suis tracé. Je ne serais plus un simple témoin, je deviendrais à mon tour, une sorte de rapporteur, fonction que je n'ai pas reçu mandat de remplir et que d'autres ont du reste, mieux remplie que je ne saurais le faire.

« Je me contenterai seulement de vous faire part, messieurs, d'une observation dernière faite par M. de Malafosse et par moi, à la fin du mois de juillet de cette année et rapportée par le très distingué secrétaire général du syndicat agricole de la Haute-Garonne dans le *Messager de Toulouse*.

« Quelques ceps hybride Pardes avaient été rognés dans le courant du mois de juin et régulièrement (il faut insister sur ce dernier mot), les bourgeons nouveaux portaient, chacun deux ou trois verjus de fort bel aspect. Ce phénomène se manifeste très souvent sur les hybrides de Rupestris; je ne sais pas s'il est aussi régulier que sur le Pardes. En tout cas, c'est là une qualité des plus précieuses pour les régions où les gelées sont à craindre. « La récolte comme le dit « la Revue, des hybrides franco-américains, « n'est que diminuée par ces accidents mais non « détruite, les grappes des yeux adventifs venant remplacer en grande partie celle des bourgeons réguliers. »

« J'ai fini, messieurs, ce trop long exposé. Comme M. Roy-Chenier, je dirai : Méfions-nous de l'optimisme aveugle, qui pourrait nous ménager de cruelles déceptions; mais j'ajoute : Méfions-nous aussi du pessimisme, qui détourne de l'action et de la recherche. Maintenons-nous dans une sage expérimentation rationnelle. Que chacun de nous ait des petits champs d'expériences, en terrains variés, autant que possible, attentivement surveillés. Que les vigneron observent et que dans les grandes assises comme celle-ci, chacun apporte son témoignage. La vérité sortira plus tôt qu'on ne le pense, peut-être, de semblables enquêtes, menées avec intelligence et bonne foi par le monde viticole tout entier.

« On a parlé de bien d'autres hybrides que l'Auxerrois-Rupestris Pardes. Je suis moins renseigné sur ceux là, que sur celui-ci. J'ai pu, cependant, apprécier les 201, les 103 et surtout, les 4401 de M. Coudere, dans les plantations de M. Paillet, de Lauzies. J'y ai vu aussi quelques Seibels n° 1 et quelques Terras n° 20 pleins de promesses.

« Je n'en ai pas encore fait l'objet d'observation suivies. D'autres sont donc bien mieux qualifiés que moi pour en parler. Je vais leur céder la tribune, après avoir conclu par cette phrase placée par M. de Bouttes, dans son livre intéressant sur les Hybrides producteurs directs, à la fin de l'article sur l'Auxerrois-Rupestris : « La maturité précoce de l'Auxerrois-Rupestris, sa « résistance aux maladies cryptogamiques, au « black-rot et au phylloxera, son abondante fructification et les qualités réelles de son vin fixe « ront l'attention des viticulteurs de toutes les « régions viticoles, soucieux de se mettre à l'abri « de nombreux fléaux qui menacent leurs plantations à tête française. »

« Et me tournant vers mon ami, M. Roy-Chevrier, je lui dis : — Voilà le témoignage que vous m'avez demandé et que je m'en serais voulu de refuser à votre enquête. Je ne vous apporte pas l'oiseau bleu de vos rêves, celui dont vous avez si poétiquement parlé dans votre lumineux rapport, si complet et si court tout à la fois, prouvant ainsi que la poésie est dans tout, même dans la vie pratique, et qu'il suffit de savoir la dégager, comme l'X inconnu que le mathématicien traduit en chiffres précis. Mais si ce n'est pas l'oiseau bleu, c'est déjà l'oiseau gris aux reflets d'azur qui nous permet presque d'oublier les sombres volées d'oiseaux noirs qui se sont abattues, lugubres, ces trente dernières années, sur nos malheureux vignobles, et qui nous ont paru sur le point de conduire le deuil définitif de la viticulture française.

« Signé : CHAIGNE, « Procureur de la République à Cahors (Lot) »

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 20 novembre.

V^{ie} Nacla : Chronique. — Gustave Guiton : Le déjeuner du collègue. — Alphonse Daudet : Soutien de famille (suite). — Victor Cherbuliez : Jacqueline Vanesse (suite). — Constant Améno : Blanche-Neige (suite). — Pierre Maël : Les Naufrageurs (suite). — Alexis Bouvier : La petite Duchesse (suite). — V^{ie} Nacla : L'enfant (suite).

J. VALDIGUIÉ

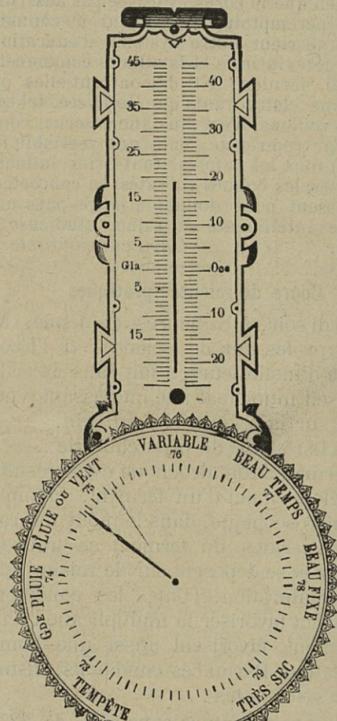
PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avec livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouvelles photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vue de Cahors et des environs.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 13.
Id. maxima de la veille : 21.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 4.

Annuaire officiel

Du département du Lot

Les derniers exemplaires de l'édition de 1898 sont en vente au bureau du *Journal du Lot*, au prix exceptionnel de 0,75.

En préparation l'édition pour 1899

A 2 fr. l'exemplaire

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

